

LE CAPITAINE FRÉDÉRIC ROLETTE.

L'histoire, comme le passant, ne regarde souvent que ce qui éblouit, et ne tient pas toujours compte du mérite modeste. Occupée à rendre hommage à ceux qui sont restés puissants, c'est à peine si elle daigne adresser une louange à ces serviteurs obscurs qu'ombrage l'absence des richesses. Et pourtant, souvent la patrie leur doit plus qu'à tout autre. Dans un pays comme le nôtre, où l'on s'efforce, avec raison, de faire prévaloir l'aristocratie du mérite, il est utile de fouiller dans les recoins de l'histoire pour en faire jaillir, aux yeux du public, ces mérites inappréciés, pour voir si des actions, accomplies par des hommes de bien, n'ont pas été oubliées, et se hâter de leur payer un juste tribut. En acquittant une dette, nous travaillerons, nous en sommes sûr, à l'encouragement des âmes nobles ; en signalant à l'admiration le vrai mérite, nous remplirons les lacunes de notre histoire et nous accomplirons le devoir de citoyen reconnaissant.

Nous désirons aujourd'hui faire connaître au public les actions d'un de ces hommes qui, bien qu'occupant une place secondaire, n'en a pas moins rempli son rôle avec honneur : nous voulons parler du Capitaine Frédéric Rolette, dont plusieurs rejetons existent encore dans des positions plus ou moins modestes. Tous se rendent par leur bonne conduite et leur honnêteté, dignes du nom qu'ils portent. Ils ont d'ailleurs formé des alliances avec plusieurs familles canadiennes distinguées, et, à ce double titre, nous croyons être accueilli avec bienveillance.

Frédéric Rolette, né à Québec, en 1783, était fils cadet de Joseph Rolette, ancien officier de milice de la ville et banlieue de Québec.